



**VILLE DU BOUSCAT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20150602-02062015-8-DE

Accusé certifié exécutoire

**EXTRAIT DU REGISTRE** Préfet : 08/06/2015

Publication : 08/06/2015

**DES**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance ordinaire du 2 JUIN 2015**

#### **DOSSIER N° 8 :**

AVENANT N° 1 A LA  
CONVENTION JARDINS  
PARTAGES DE GODARD DU 22  
JANVIER 2013 - NATURE EN VILLE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 2 Juin 2015

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 0**

**Excusés : 6**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Pascal APERCE, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Monique SOULAT (à M. BLADOU), Philippe VALMIER (à MME SALIN), Bernadette HIRSCH-WEIL (à M. MARC), Nancy TRAORE (à MME FOSSE), Sébastien LABAT (à MME SOARES), Claire LAYAN (à M. CATARD)

**Absent :**

**Secrétaire :** MME COSSECQ

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

### **DOSSIER N° 8 : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION JARDINS PARTAGES DE GODARD DU 22 JANVIER 2013 NATURE EN VILLE**

RAPPORTEUR : Emilie MACERON-CAZENAVE

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville s'est engagée à développer l'offre de jardins sur la commune. Un jardin partagé a ainsi été créé en 2014 à l'entrée Champ de Courses du Bois du Bouscat, en partenariat avec le bailleur. La Ville est également associée sur la résidence Oréa au suivi d'un jardin ouvert à tous en centre ville.

En plus de ces initiatives, une action est menée depuis 2013 sur les jardins familiaux de Godard. Une convention précisant les modalités d'occupation et d'utilisation des parcelles communales a ainsi été adoptée en Conseil Municipal après concertation avec les jardiniers occupants.

Pour compléter l'offre de jardins sur ce secteur, la ville a aménagé, en 2014, un terrain de 500 m<sup>2</sup> découpé en 8 parcelles et un espace collectif. Ce nouveau jardin s'inscrit dans un projet de jardin partagé, c'est à dire répondant à une dynamique citoyenne de gestion du lieu et de partage entre jardiniers et habitants. Les objectifs recherchés sont : le renforcement du lien social, la sensibilisation à la biodiversité et la nature en ville, le développement de modes de production alternative de proximité.

A ce titre, la Ville met, sept parcelles à disposition gratuite des habitants du Bouscat, dans le cadre d'un appel à candidature et sur liste d'attente ; les critères de sélection principaux étant ceux d'être Bouscatais et de ne pas disposer de jardin à domicile. De plus, la Ville propose une parcelle pour les associations bouscataises qui souhaitent mettre en place une animation, dans le cadre d'un appel à projet inter-associatif, composé de 2 associations au minimum, pour une durée de 2 ans.

Par ailleurs, la Ville va accompagner la mise en place de ce nouveau jardin, par une animation assurée par les services de la Ville et l'association Place aux jardins, en partenariat avec Bordeaux Métropole.

La gestion de ces parcelles s'opère de façon différente des autres jardins. C'est pourquoi, un avenant à la convention du 22 janvier 2013 est nécessaire pour préciser les engagements spécifiques des bénéficiaires et de la Ville sur cet espace.

**VU** la convention du 22 janvier 2013,

**VU** le projet d'avenant annexé,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**35 voix POUR**

**Article unique :** Approuve les termes de l'avenant à la convention Jardins Partagés de Godard.

Fait et délibéré le 2 Juin 2015

LE MAIRE,



Patrick BOBET